

Paris, capitale des festivals !

La Ville de Paris favorise le développement de plusieurs festivals de musiques actuelles de grande ampleur sur son territoire. Elle accueillera donc le festival Lollapalooza les 22 et 23 juillet 2017.

Depuis plusieurs années, Paris contribue au développement de festivals sur son territoire, notamment dans les bois de Boulogne et de Vincennes, à l'image de l'arrivée de We Love Green en 2011 et du Weather Festival en 2013, sans oublier Solidays dont la Ville est le principal partenaire depuis plus de 20 ans. Cette démarche traduit la volonté municipale de proposer aux Parisiens une offre unique et diversifiée, à travers un large panel de manifestations de qualité, embrassant l'ensemble des esthétiques musicales, de la pop aux musiques électroniques, en passant par le jazz et les musiques classiques. En réunissant désormais plus d'un demi-million de spectateurs entre mai et septembre, ces festivals concourent ainsi pleinement à l'attractivité culturelle de la capitale. Ils complètent un paysage composé également de Villette Sonique, le dernier weekend de mai et de Rock en Seine, le dernier weekend d'août.

C'est dans ce cadre que la Ville de Paris a donné son accord pour l'accueil du festival Lollapalooza les 22 et 23 juillet 2017. L'arrivée de ce nouveau festival, déjà présent à Chicago, en Amérique du Sud et à Berlin, organisé par la société Live Nation, s'inscrit pleinement dans cette dynamique d'attractivité internationale, engagée à travers le schéma de développement touristique.

Sensibilisée par les acteurs indépendants de la filière musicale, la Ville restera néanmoins extrêmement attentive à la complémentarité entre les différentes manifestations musicales et à l'accessibilité de ces offres pour le public parisien. La collectivité parisienne affirme ainsi qu'elle sera particulièrement vigilante au bon développement de l'ensemble des festivals déjà présents sur son territoire, sans que cela ne se fasse au détriment d'un autre, et attentive à ce que les festivals indépendants conservent l'accès à la diversité des artistes.

« Paris est fière d'être parvenue à confirmer son statut de capitale des festivals de musique en tous genres, avec un public toujours plus nombreux », se félicite Bruno Julliard, 1er adjoint à la Maire de Paris, citant en exemple We love Green, qui a enregistré en 2016 une augmentation du nombre de festivaliers de 40%, ainsi que Solidays et son nouveau record de fréquentation établi en juin dernier.

Cette volonté d'équilibre s'inscrit dans la lignée de la création, en 2014, du Conseil Parisien de la Musique par l'exécutif municipal, qui concrétise la volonté politique forte de soutenir l'ensemble de la filière des musiques actuelles à Paris, avec une attention particulière portée à la situation des acteurs indépendants (producteurs, diffuseurs, labels, etc.) qui placent au cœur de leur démarche la prise de risque artistique et la diversité musicale.

Par ailleurs, la Ville de Paris, en partenariat avec le Centre national de la Chanson, de la Variété et du Jazz, a notamment créé en juin 2016 deux dispositifs de soutien aux salles parisiennes. Ils sont destinés, d'une part, à leur permettre de réaliser des investissements en vue d'améliorer l'accessibilité, l'insonorisation, la mise aux normes et la sûreté de leurs locaux et, d'autre part, de soutenir des activités de production et de diffusion relevant de l'intérêt général (soutien à l'émergence et à l'indépendance, prise de risque et diversité musicale).

Ces dispositifs ont jusqu'à présent permis de soutenir plus d'une quinzaine de salles indépendantes, pour un montant de près de 650 000 euros. D'ici 2020, la Ville engagera 2,5 millions par an en investissement et 600 000 euros en fonctionnement pour soutenir les salles indépendantes.